BULLETIN Nº 42, automne 2021

La formation continue la vie durant

«L'importance de la formation pour le bien-être individuel et sociétal dans notre pays est incontestée. En effet dans la société actuelle, la formation n'est jamais complète, nous ne sommes jamais trop formés... L'apprentissage tout au long de la vie est une nécessité en raison de la vie de plus en plus courte des connaissances... Il a été prouvé que le fait d'être bien informé et de disposer de connaissances actualisées est une condition préalable à la réalisation des souhaits partagés par les seniors en matière de maintien de la santé, d'autodétermination et de participation sociale éclairée.» Ce qui précède est extrait de «Le devoir social de la formation suisse 65+», de Mme P. Perrig-Chiello et Mr M. Martin, Présidente et Vice-président de la Fédération suisse des universités des seniors.\(^1\)

L'expression formation continue peut regrouper des notions différentes, souvent complémentaires. Dans le sens de la loi, la formation continue englobe les formations - cours, séminaires, etc.-ayant pour but d'améliorer l'aptitude à l'emploi. Elles sont habituellement structurées et entérinées par un certificat, un diplôme ou une attestation. La palette des formations peut aussi comprendre la reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise. Cette solution est appréciée par les personnes sans formation ayant acquis avec la pratique un savoir-faire suffisant pour leur activité.

Des prestataires proposent quantité de cours spécifiques — dans un but de développement personnel et pas nécessairement professionnel — également accessibles aux personnes âgées. Très souvent, ce type de formation permet l'approfondissement d'un thème. De leur côté, les Universités du 3ème âge («Uni3») offrent des exposés et séminaires étant une contribution à la culture générale, vu la palette des sujets. On peut considérer cette culture générale comme une formation de généraliste, favorisée par la variété des thèmes.

Pour chaque personne, la formation peut également être assimilée à un état d'esprit, à une curiosité générale. Le Petit Robert définit cet-

te dernière comme la tendance qui porte à apprendre, à s'informer, à connaître des choses nouvelles. En poussant encore plus loin ce raisonnement, on arrive à l'esprit critique qui, selon le dictionnaire, n'accepte aucune assertion sans s'interroger d'abord sur sa valeur. Autrement dit, un tel état d'esprit n'est pas négatif. De nombreux cantons ont inscrit ce thème dans leur programme scolaire. Bref, toute information disponible devient susceptible d'être source de réflexion. Nous consommons toujours plus d'informations, voire nous en sommes abreuvés lorsqu'elles nous sont «imposées», malheureusement trop souvent sans mise en perspective. La réalisation de cette dernière passe par trois étapes. Ecouter, se poser la question de ce que cela signifie, puis en tirer les conclusions. En fonction du contexte, ces enseignements débouchent sur des mesures concrètes.

L'écoute implique de prêter attention aux avis exprimés par les membres, les comités, les prestataires de services, les rivaux. Dans un cadre professionnel, remplacez ces termes par les clients, le personnel, les fournisseurs, les concurrents ! Se poser la question de la signification de ce qui a été exprimé pour votre association, voire à titre individuel. Le questionnement de cette signification a pour but d'améliorer, de corriger ou d'adapter un élément, pour faire face aux nouvelles situations.

Pour ne pas se sentir trop vite «déphasé/dépassé», voire de plus en plus exclu de la vie sociétale, réfléchir à la nécessité de suivre une des trois voies non exhaustives, esquissées ci-devant (cours spécifiques, Uni3, esprit critique) serait souhaitable pour chaque personne 65+.

P. Lässer

Besoins de formation et d'apprentissage chez les seniors, Rapport de l'enquête nationale en Suisse, chap. 5, 2021 Université Zürich

Autour de la vieillesse

En Suisse, la population vieillit plus longtemps en bonne santé grâce à une meilleure hygiène de vie, aux progrès de la médecine et à la diminution du travail physique entre autres. En parallèle, les possibilités quasi illimitées offertes par la numérisation favorisent l'émergence de nouveautés provoquant des révolutions sociétales, aussi importantes qu'eurent notamment l'invention de l'imprimerie, de la machine à vapeur ou le développement de l'électricité.

Considérer l'augmentation de l'espérance de vie des personnes arrivant à la retraite, comme étant celle d'un ensemble homogène de la population est un trompe-l'œil, masquant des disparités importantes. De plus en plus, les sociologues distinguent l'espérance de vie en bonne santé de l'espérance de vie globale. En effet, la vie des personnes âgées peut être scindée en étapes : autonomie, fragilisation, dépendance (notamment de soins réguliers). De ce fait la distinction entre 3ème âge et 4ème âge est appropriée. Au même titre que les sociologues regroupent maintenant les personnes par «tranches» d'une quinzaine d'années (générations X, Y, Millenials, etc.). Une approche sans nuances était contenue par ex. dans la première liste des personnes considérées à risques avec la Covid, établie par la Confédération. Elle comprenait indistinctement toutes les personnes de 65 ans et plus. Tollé et rétropédalage.

Les associations de seniors constatent l'évolution sociétale, par la diminution de leurs effectifs alors que croît le nombre potentiel de personnes âgées. A 65 ans, ces dernières se sentent trop jeunes pour adhérer à une association d'aîné-es alors qu'à partir de 75 ans, elles s'estiment trop âgées pour le faire. Depuis la création de l'AVS, de nouvelles organisations sont apparues tous les 20-25 ans, afin de mieux répondre à de nouvelles attentes. Nous sommes au-devant d'une telle étape, d'où la nécessité de prévoir de nouvelles approches, non pas en remplacement des activités actuelles, mais en les complétant, pour améliorer l'attractivité des associations.

Ce vieillissement de la société a un impact direct dans plusieurs domaines : les systèmes des retraites et de la santé (avec hélas, principalement l'attention fixée sur les coûts), l'habitat et la solidarité intergénérationnelle notamment. D'autres bouleversements auront des conséquences également pour les seniors, même si c'est d'une manière moins visible. La pandémie actuelle amorce et accélère aussi de grands bouleversements dans des domaines, comme l'organisation du travail et la mobilité en découlant. Le télétravail est peu compatible avec les grandes hiérarchies pyramidales, d'où la nécessité de nouvelles formes de gouvernance. La demande pour ce travail à distance augmente parmi les personnes concernées. En parallèle, de nouveaux modèles de consommation ont vu le jour. Même la vie démocratique n'est pas épargnée. Parmi les personnes ayant vécu ces évolutions, les premières «vagues» seront très bientôt à la retraite. Les associations de seniors sauront-elles être attractives ?

En cette période particulière, plusieurs groupes de population se déclarent, à tort ou à raison, victimes des mesures prises par les autorités pour lutter contre la Covid-19, quand ce ne sont pas de discriminations. Quelques secteurs économiques en difficulté accrue depuis la pandémie l'étaient déjà auparavant, comme la gastronomie par ex. C'est oublier les changements de consommation intervenus, accentués et accélérés, mais pas nécessairement créés uniquement par la pandémie. Sans généraliser, puisque la situation varie en fonction de chaque acteur. La réactivité, l'adaptabilité notamment sont des qualités importantes en période de bouleversements. Il est important de garder les idées claires et d'analyser objectivement la situation.

D'une manière générale, la population aînée devrait veiller à ne pas contribuer, partiellement et involontairement, à l'image négative de la retraite en associant la fin de l'emploi à un retrait de la vie sociale. Cette nouvelle phase de vie ne peut pas être comparée sans cesse au temps passé. De nouvelles activités peuvent être entamées, en favorisant les contacts et les liens sociaux ainsi que par ex., le temps consacré à ses proches et à soi-même. C'est la chance de disposer enfin de temps pour réaliser des projets plus chronophages. Les aîné-es doivent endosser à la fois ce qu'ils sont et au bénéfice de la retraite, sans la priver de sens propre. Finalement les seniors peuvent assumer de nouvelles activités, pas uniquement bénévoles, consacrées à d'autres manières de vivre, voire avec d'autres valeurs.

La manière de vivre sa retraite est modulée notamment par sa santé, par ses moyens financiers et par son état d'esprit en général. Elle est fonction très souvent de sa propre volonté. Une des leçons dans la vie est que pour recevoir, il faut souvent au préalable donner.

P. Lässer

Brèves

La Covid a provoqué une diminution de l'espérance de vie selon Natixis et Voxia Communication. La variation varie selon les pays. Quelques exemples:

Allemagne -0.2 an; France -0.7 an; Suède ainsi que la Suisse -0.8 an; USA -1.0 an; Italie -1.2 an; Espagne -1.6 an.

Selon le Magazine Migros du 4.10.2021, 1,7 million de chats vivent en Suisse. Cet animal de compagnie est un compagnon indispen-

sable à de nombreuses personnes, notamment si elles sont socialement isolées. Les statistiques 2020 de l'OFS indiquent que la Suisse comptait 8'667'100 habitant-es. La proportion est donc d'environ 1 chat pour 5 habitants. Selon vhn (Verband für Heimtiernahrung - La société pour l'alimentation des animaux familiers), 30% des ménages ont un chat. A se demander si le nombre de ces animaux de compagnie n'est pas un signal de la solitude.

Quelques chiffres sur les retraites

La retraite signifie la libération d'obligations professionnelles pour la plupart des personnes concernées, qui ne peuvent pas faire l'économie d'avoir à l'esprit quelques indications chiffrées.

La population par groupes d'âge

En 2020, la population se répartissait par groupes d'âge, en milliers, pourcentages arrondis (source: OFS) comme suit:

0-19 ans	1′723.6		20 %	
20-39 ans	2'280.7		26 %	
40 -64 ans	3'032.8		35 %	
65-79 ans	1′171.5	1′630	14 %	19%
80 ans -	458.5		5 %	
Total	8'667.1		100 %	

Hors l'aspect financier des retraites, plusieurs conclusions peuvent être tirées:

- La classe d'âge des personnes retraitées constitue une part importante de l'ensemble de la population, devant être prise en considération.
- Durant ces prochaines années, le passage progressif à la retraite des «baby boomers» (années de naissance 1945-1964, avec une forte démographie) va encore augmenter le nombre des aînés.
- Le regroupement de l'ensemble des seniors (à partir de 65 ans) dans un seul groupe n'est pas approprié car trop hétérogène. La sociologie actuelle regroupe souvent les générations plus jeunes par tranche d'une quinzaine d'années. Cette classification prend notamment en compte la familiarité avec les outils modernes rendus possibles par la numérisation. La distinction pour les seniors entre 3ème et 4ème âge est donc pertinente. Même l'espérance de vie fait maintenant l'objet d'une distinction entre l'espérance de vie et de l'espérance de vie en bonne santé.

Le fonctionnement des retraites

Dans le système en vigueur, les cotisations versées tant par l'employé que par l'employeur sont créditées au compte de l'employé. Les montants en résultant pour les rentes ne seront payés qu'à partir du passage à la retraite. Entre-temps, ces sommes servent à payer les retraites en cours. Lorsque l'AVS fut introduite, la première série de personnes en bénéficiant n'avait pas cotisé, ou durant très peu de temps. Les cotisations des personnes en activité permettent le financement des retraites. Un des problèmes actuels est que le nombre de personnes à l'âge de la retraite augmente sans que le nombre de cotisant-es augmente dans la même proportion. Les retraites pour environ 19% de la population sont financées par environ 60% de la population active professionnellement. En bref, il y a actuellement un

peu plus de 3 personnes pour assurer le financement d'une retraite. Ce chiffre va encore diminuer lorsque les «baby boomers» seront tous à la retraite. En clair, les personnes cotisantes actuellement paient davantage qu'elles ne peuvent espérer recevoir en temps opportun, si le système demeure inchangé. Une réforme des retraites est donc nécessaire si on veut les garantir pour les générations futures, sans oublier le maintien du pacte intergénérationnel.

Flux financiers

Si le financement des retraites est un sujet important, il n'est pas le seul. Il faut également considérer un autre aspect. En 2020, 46 milliards ont été versés pour les rentes AVS et 49 milliards pour le 2ème pilier (sources: OFS). La très grande partie de ces 95 milliards finalement a été injectée dans l'économie. Ainsi, les seniors contribuent également à la bonne marche de l'économie.

Les retraites et leur financement font trop souvent l'objet de présentations réductrices. Par contre, les flux financiers entre les générations sont peu mentionnés: des jeunes vers les retraités dans la situation actuelle (mentionnée ci-devant) et, dans l'autre sens, la transmission de patrimoines et d'héritages, qui intervient plus tardivement avec le vieillissement de la population

Considérations pour le futur des retraites

Deux faits contradictoires caractérisent le marché de l'emploi, variable selon les secteurs: d'une part, le manque d'une main d'œuvre qualifiée et la retenue des employeurs à engager des travailleurs âgés, d'autre part. La cotisation légale au 2ème pilier (dont l'employeur doit acquitter 50 % au moins) est basée sur le salaire coordonné (salaire annuel moins la déduction de coordination de CHF 24'885 — état au 1.1.2019). Le total de cette cotisation passe de 7% pour les 25-34 ans à 18% pour les 55-65 ans. Pour cette dernière tranche d'âge, une solution plus incitative à maintenir les employé-es en activité professionnelle est nécessaire.

Un autre aspect est que la progression linéaire, sans interruption/modification, du parcours professionnel est de moins en moins garantie, qu'elle soit due aux circonstances ou à des choix de vie personnels. Il faudra prendre en compte ces situations dans une réforme future.

Le sujet mérite un traitement dans une vue à long terme. Malheureusement, la politique a besoin d'un temps long pour proposer des solutions trop souvent à court terme. Dans le domaine des retraites, il est nécessaire de songer à des solutions pérennes pour les retraites présentes et futures. Pour atteindre ce but, une véritable volonté d'arriver à un compromis acceptable pour tous est nécessaire. Des pays européens voisins ont montré que cela était possible.

P. Lässer

Les retraites — objet de luttes partisanes

Les Chambres fédérales finaliseront vraisemblablement le projet de réforme de l'AVS lors de la session d'hiver. L'élévation de l'âge de la retraite pour les femmes à 65 ans (durant la phase de transition par étapes de 3 mois) est décidée, ainsi que probablement l'augmentation de la TVA de 0.7 pourcent et la flexibilisation des possibilités de l'âge de la retraite. Les divergences portent notamment sur les compensations (durée, montant).

Les débats relatifs à la prévoyance professionnelle («PP») suivront. Le Conseil fédéral et les partenaires sociaux proposent de ramener de 6,8 à 6% le taux de conversion sur la part obligatoire (taux d'intérêt utilisé pour déterminer la valeur actuelle des prestations futures), la réduction de moitié du montant de coordination (le salaire annuel moins ce montant détermine le montant assuré) et la modification du montant crédité annuellement à l'avoir de vieillesse d'un-e assuré-e (pour diminuer les différences entre les personnes jeunes et âgées).

Parmi d'autres suggestions qui feront l'objet de débats ultérieurs, il y a le report de l'âge du départ à la retraite ou son augmentation automatique en fonction de l'évolution démographique et économique. Notamment pour la PP, l'avancement du début des cotisations à 20 ans (actuellement 25 ans).

Un avis sur la situation actuelle

Le 6 octobre 2021, lors de l'AD de la FARES, le Prof C. Knöpfel, FHNW - Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest - a évoqué des pistes sur le futur de l'AVS et de la prévoyance professionnelle. Il a relevé deux défis: l'inégalité dans l'âge dans la perspective des prestations et le double vieillissement (vieillissement général et augmentation des personnes très âgées et polymorbides) dans la perspective du financement. Il est un fait que trop souvent les avis relatifs à la retraite se limitent à l'aspect financier. Or pour qu'une révision ait de bonnes chances d'être acceptée en votation populaire, il faut que la perspective des prestations soit suffisamment intéressante. La dernière révision de l'AVS acceptée en votation remonte à 1997. L'augmentation pour les femmes de deux ans de l'âge de la retraite (en deux étapes) était compensée par l'introduction du partage des revenus («splitting» - Lors du calcul de la rente, les revenus acquis par les deux conjoints pendant les années de mariage sont additionnés et partagés à parts égales entre les époux) et l'introduction des bonifications pour les tâches d'assistance et éducatives, toutefois non cumulables.

Afin d'assurer un meilleur équilibre entre les perspectives des prestations et celles du financement, le Prof Knöpfel cite dans les approches possibles:

- L'augmentation de la rente minimale de l'AVS, sans en tenir compte pour les prestations complémentaires;
- L'abaissement du seuil d'entrée et de la diminution de coordination;
- La réduction des délais de carence des bonifications pour les tâches d'assistance et éducatives; cumul possible de ces deux bonifications;
- La relativisation de la «pénalisation» du mariage dans l'AVS;
- La prise en compte de bonifications pour les tâches d'assistance dans le 2^{ème} pilier.
- Il a relevé également les intérêts divergents des syndicats (renforcement de l'AVS et stabilisation des rentes PP) car ayant des représentants dans de nombreux conseils de direction de caisses de pensions.

La décroissance ne peut pas être un objectif

Une analyse de la situation amène à la conclusion que la croissance économique contribue à l'augmentation des recettes fiscale et des contributions aux régimes de retraites. Pour ces derniers, elle est donc une voie de consolidation. La décroissance prônée par des groupes extrémistes signifie exactement l'inverse: diminution des recettes fiscales et des cotisations pour les retraites. La réalisation de mesures dans le cadre de la protection du climat et de la «décarbonisation» des activités permet potentiellement le maintien d'une croissance. En outre, toujours davantage d'entreprises mettent en œuvre les principes applicables à leur responsabilité sociale («RSE» responsabilité sociale des entreprises). La RSE consiste en l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. La norme applicable, ISO 26000, y définit sept thèmes.

Lier deux sujets importants dans l'argumentation (retraite et égalité salariale), qui chacun mérite mieux que cet amalgame, équivaut à augmenter les probabilités d'un échec dans les urnes. D'autant plus que d'autres dossiers, concernant à terme le même groupe de population seront très bientôt à l'ordre du jour, comme la prise en charge de la dépendance.

P. Lässer